

Société | TER : une centaine de haltes vont être modernisées d'ici 2026



Et si les gares devenaient plus attractives pour les usagers ? C'est un des objectifs fixés par une convention signée entre la Région Nouvelle-Aquitaine et SNCF Gares et Connexions ce jeudi. Ce plan d'investissement prévoit de moderniser les gares et haltes TER du territoire. L'occasion de réinvestir des établissements fermés ou de rendre l'existant plus attractif.

Potentiellement 130 gares « liftées » sur tout le territoire néo-aquitain d'ici 2026. Voici ce que prévoit la convention d'investissement pour les gares et les haltes régionales signée ce jeudi par la Région et SNCF Gares et Connexions.

Dans les grandes lignes, l'objectif de ce plan d'investissement de 24 millions d'euros est de moderniser les gares, afin de les rendre plus attractives pour les usagers.

Cela passe par exemple par l'aménagement d'espaces d'attente plus confortables en gare, ou encore l'installation d'abris extérieurs. « La Nouvelle-Aquitaine compte 316 gares et haltes, toutes souvent importantes dans la vie des communes, ils nous apparaît nécessaire d'en faire des lieux agréables, pour inciter au report modal », affirme Alain Rousset, président du Conseil régional. La convention prévoit également l'amélioration de la qualité de service, de l'accès à l'information en gare (signalétique, écrans...) et la mise en valeur de l'intermodalité, facilitant l'accès aux cars, bus ou vélos.

« Les gares sont des lieux de vie »

18 haltes ont déjà fait l'objet de travaux en Nouvelle-Aquitaine sur l'année 2020, majoritairement en ex-Poitou-Charentes et Limousin. Plus d'une centaine d'autres sont identifiées, et 25 autres feront l'objet de travaux à l'image des haltes de Cognac (16) Ustaritz (64), Ussel (19) ou encore Dissay (86).

Christian Broucaret, président de la Fédération des Associations d'Usagers des Transports (FNAUT) Nouvelle-Aquitaine salue cette signature, engageant la Région et la SNCF jusqu'en 2026. Le défenseur des transports en commun estime que revaloriser les gares est le bon moyen d'inciter au report modal. « Rendre nos gares attractives est un vrai besoin. Il est important que ces bâtiments, parfois fermés ou dégradés, reviennent à la

collectivité et deviennent des lieux de vies pour les communes qui en manquent parfois ».

Yoan Denéchau

Crédit Photo : YD

Publié sur aqui.fr le 22/01/2021

[Url de cet article](#)